



SOMMAIRE

- *Un nouveau panneau lumineux à Limas*
- *La mutuelle communale*
- *Des défibrillateurs automatiques installés sur la commune de Limas*
- *Travaux d'extension du restaurant scolaire*

Mairie de Limas

Rue Pierre Ponot
69400 LIMAS

04 74 02 27 90

 www.limas.fr
 contact@limas.fr
 VilledeLimas

Directeur de la publication :
Le Maire de Limas

Rédaction, documentation, diffusion :
Mairie de Limas

Diffusion gratuite

Crédits photos : Mairie de Limas

Conception - impression : www.scribes.fr

Un nouveau panneau lumineux à Limas

Le panneau lumineux est un média privilégié pour **diffuser de l'information publique** mais aussi **l'actualité associative et culturelle** de la commune. La ville de Limas a renouvelé son panneau lumineux en en sélectionnant un **plus moderne et interactif**. Grâce à lui consultez les actualités du panneau **depuis votre smartphone** à l'aide de **l'application Cityall**. Recevez également des **notifications importantes** directement sur votre smartphone (alerte météo, alerte concernant d'éventuels risques industriels).



Pour cela, téléchargez l'application Cityall depuis votre smartphone et sélectionnez « Limas ».

« **Flashez ce code à l'aide de votre smartphone pour télécharger l'application Cityall** »



La mutuelle communale

La Municipalité **favorise l'accès aux soins** pour les Limassiens en leur proposant **une mutuelle santé communale**. Il s'agit d'une mutuelle négociée qui apporte des solutions aux actifs, travailleurs non salariés, jeunes et retraités... La Municipalité a accrédité Uni'Cité, en liaison avec la mutuelle santé UMC (Union des Mutuelles Cogérées).

Uni'Cité propose **des prestations à moindres coûts** et particulièrement adaptées, entre autres, aux besoins **des retraités et des personnes en situation précaire**.

Cette année encore, le conseiller référent local d'Uni'Cité assurera des permanences

le premier mardi de chaque mois, de 14h à 16h30, en mairie*.

Contact : Eric BEAULIEU 06.22.52.33.66
e.beaulieu@areas-agence.fr

* Merci de vous munir d'un masque et d'un stylo

Des défibrillateurs automatiques installés sur la commune de Limas



En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant **les gestes de premiers secours et en administrant un choc électrique** (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.

Dans le cadre de cette lutte, la commune de Limas s'est dotée de **6 défibrillateurs automatiques** repartis sur l'ensemble de son territoire. Un défibrillateur automatique est un dispositif médical qui aide à **la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque**. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie. Toute personne, même non médecin peut utiliser, si cela est nécessaire, un défibrillateur.

Quatre d'entre eux sont placés à **l'intérieur des bâtiments municipaux** (salle des fêtes, gymnase du collège, stade Jean Thévenet ainsi que le stade des Frênes).

Deux défibrillateurs sont, quant à eux, **accessibles par le tout public**, un sur le parvis de la mairie et un autre à proximité de la salle d'évolution.

Des séances de formation à l'utilisation du défibrillateur sont prévues pour les agents publics mais aussi pour les membres d'associations utilisatrices des bâtiments publics.

Travaux d'extension du restaurant scolaire

En janvier dernier, les travaux d'extension du restaurant scolaire débutaient dans le but **d'améliorer la qualité du service** et **d'offrir aux utilisateurs un espace plus spacieux, silencieux et confortable**.

Le restaurant scolaire dispose dorénavant de **260 places** contre 156 auparavant **dans un espace de 280 mètres carrés**.

Cette extension a été conçue sur la base de **principes bioclimatiques** avec une attention toute particulière faite à l'isolation phonique et thermique (toiture végétalisée).

Ce projet a aussi permis la valorisation du sous-bassement via **la création d'une salle d'échange** d'une capacité d'accueil de 100 personnes.

Ce beau projet a nécessité **11 mois de travaux** pour un **budget de 650 000 euros**.

La ville de Limas a bénéficié de l'aide financière de l'Etat, de la région Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que du Département du Rhône.

